

Levée de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794) et signatures du Président et des secrétaires

Citer ce document / Cite this document :

Levée de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794) et signatures du Président et des secrétaires. In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 54;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20205_t1_0054_0000_1

Fichier pdf généré le 23/01/2023

La séance est levée à 5 heures et demie (1).

Signé: RUHL, président; TALLIEN, BELLE-GARDE, Charles COCHON, C. F. OUDOT, BEZARD, S. E. MONNEL, secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-NERBAL

94

La société montagnarde et républicaine de Tours félicite la Convention sur ce qu'elle a étouffé la voix du modérantisme et de l'aristocratie, qui demandait que la République s'abaisât jusqu'à traiter avec les despotes de l'Europe, inutilement ligués contre la liberté. Elle fait part de l'activité avec laquelle les citoyens de cette commune s'occupent de la fabrication de la foudre qui doit les immoler à la vengeance de l'humanité outragée par la tyrannie. Les commissaires du Comité de salut public, envoyés dans ce pays, pour animer le zèle des patriotes, n'ont rien épargné pour y parvenir; ceux-ci se sont fait une gloire de seconder leurs efforts et de remplir leurs vœux. Le résultat de cette ardeur républicaine a produit à la patrie 60 milliers de salpêtre, depuis le 14 frimaire jusqu'à ce jour, pour la commune de Tours seulement; la Société populaire n'est pas restée oisive au milieu de ces travaux; elle a fonillé la terre dans l'enceinte de ses séances, et elle en a tiré 437 livres de la plus belle qualité (*Applaudi*).

Mention honorable, inscription au Bulletin (2).

95

Un membre a observé qu'on avoit omis d'insérer au Bulletin le don de 2 400 marcs d'argenterie, fait à la patrie, par la commune d'Auxerre; il a demandé et obtenu que cette omission serait rétablie au Bulletin (3).

96

[*Joseph-Thomas Laurent, âgé de 7 ans, élève de la section Marat, a prononcé le discours suivant*] (4).

« Nous promettons, en Républicains, que nous exterminerons tous les tyrans, tous les despotes coalisés contre notre sainte liberté; que nous promènerons le niveau redoutable de l'égalité, pour abattre tout ce qui s'élève au-dessus de

(1) P.V., XXXIV, 30.

(2) *J. Sablier*, n° 1211; *M.U.*, XXXVIII, 28; *Ann. patr.*, n° 445; *C. Eg.*, n° 581.

(3) *C. Eg.*, n° 581.

(4) *B^m*, 3 germ. Voir ci-dessus, même séance, n° 92.

l'expression solennelle de la volonté générale; que nous prêterons l'appui fraternel de notre bras à tout Républicain opprimé, ou injustement persécuté; que nous serons toujours la force du foible et le contre-poids du puissant, les amis du citoyen indigent, et les implacables ennemis de l'opulent égoïste; que nous combattrons et poursuivrons tous les abus, restes impurs de la monarchie et d'un despotisme corrupteur; que nous protégerons les chaumières et renverserons tout ce qui pourrait inquiéter la liberté; qu'autant qu'il sera en notre pouvoir, nulle bastille ne restera sur la terre, nul tyran sur son trône, nul peuple dans les fers; que tous les hommes trouveront en nous des frères, et tous nos concitoyens des soutiens inébranlables de la République française, une et indivisible. Nous le jurons par les ruines de la Bastille; nous le jurons par les droits immortels de l'homme et du citoyen.

97

[*Le repr. Foussedoire, à la Conv.; Mirecourt, 27 vent. II*] (1).

« Citoyens collègues,

Quoique je ne me sois pas encore porté sur tous les points principaux des deux départements dans lesquels je suis envoyé, je peux cependant aujourd'hui, en vous rendant compte de la conduite que j'ai tenue jusqu'à présent, vous donner une juste idée de la situation dans laquelle ils s'y trouvent.

Le département des Vosges est animé du patriotisme le plus généreux et le plus ardent, la Convention nationale y jouit de toute la considération qu'elle mérite et ses décrets y sont scrupuleusement exécutés. La loi de la taxe seulement y a éprouvé et y éprouve encore des grandes difficultés, mais il faut espérer que le tarif général qu'on y attend avec impatience remédiera efficacement à ce mal.

J'ai néanmoins été obligé de ramener l'union et la tranquillité dans plusieurs de ses communes; mais je dois dire qu'aucun trouble n'y a eu pour cause l'aristocratie. Le fanatisme a voulu lever sa tête hideuse dans Epinal; mais ayant parlé au peuple assemblé dans le temple de la Raison le langage qu'elle inspire, je l'ai satisfait, sans me relacher des principes qu'un député montagnard doit professer.

Il n'y a dans ce département que très peu de malveillants dont la plupart sont des prêtres, j'emploie tous les moyens pour les démasquer, et je ne désespère pas d'y réussir.

Les autorités constituées y sont épurées en grande partie et sont au pas. Pour cette opération, comme pour toutes les autres auxquelles je me livre, je consulte, avant que de me déterminer, les Sociétés populaires. C'est, selon moi, ce qu'il importe de faire pour éviter l'erreur et les réclamations.

Enfin ce département qu'on peut citer pour exemple à tous les autres n'a besoin que de pain

(1) AF II 162, pl. 1332, p. 21. Reproduit dans *AV-LARD, Recueil des Actes...*, XII, 31.